

CFC

AGENTE D'EXPLOITATION AGENT D'EXPLOITATION

(SERVICE CONCIERGERIE)



« J'ai choisi ce métier car j'ai toujours aimé bouger et travailler avec mes mains et pour cela, la Municipalité de Delémont m'offre un cadre de travail vraiment varié et riche. »

L'apprentissage à la Municipalité de Delémont

Les apprenti-e-s agentes et agents d'exploitation en service conciergerie assument des travaux très diversifiés qui requièrent un large éventail de compétences manuelles, une compréhension technique et un bon sens de l'organisation.

Elles et ils assurent de manière générale la maintenance des installations techniques, les réparations et le nettoyage des différents bâtiments publics (écoles, Hôtel de Ville, bureaux, etc.) de la ville de Delémont. De plus, l'apprentissage comprend le développement de connaissances pointues en termes d'hygiène et de sécurité au travail ainsi que des aspects liés au recyclage.

FORMATION

La formation d'agente et d'agent d'exploitation s'acquiert par un apprentissage de 3 ans.

Durant la formation, la semaine de travail comporte 4 jours de formation pratique et 1 jour à l'école pour la partie théorique.

A cela s'ajoutent 16 jours de cours interentreprises répartis sur les 3 ans.

**QUALITÉS REQUISES**

- Intérêt pour les travaux d'entretien et la variété des tâches
- Autonomie et débrouillardise
- Bonne condition physique et habileté manuelle
- Sens de l'organisation et disponibilité
- Facilité de contact

**Plus d'info :**

www.delemont.ch/apprentissages
Service du personnel, 032 421 91 21
service.personnel@delemont.ch

